

M. ROBERT HAJALY:

385

Okay, thank you. Thank you for this opportunity, I appreciate it.

M. GILLES PAQUIN ET M. ANDRÉ SIROIS

390

LA PRÉSIDENTE:

Yes. La prochaine présentation serait par Monsieur Paquet et Monsieur Sirois, s'ils sont en ligne.

395

M. ANDRÉ SIROIS :

Oui, on s'est entendu, je crois que Monsieur Paquin va faire la présentation. Si nécessaire, j'interviendrai.

400

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien. Alors je vous écoute, Monsieur Paquin.

405

M. GILLES PAQUIN :

Oui, bonsoir, Madame la présidente, Messieurs les commissaires. La principale raison de ma démarche, de ma venue ici, c'est la protection du patrimoine.

410

Je suis un usager du parc de la montagne depuis des années, donc je tiens beaucoup à sa protection. Et quand on a appris assez récemment, pas longtemps avant les dernières élections du Québec, trois ministres du gouvernement de monsieur, du parti libéral, ont annoncé que le gouvernement avait décidé de donner l'ancien hôpital à l'Université McGill.

415

Ce qui a étonné tout le monde parce que McGill parlait de évidemment, avait les yeux sur l'hôpital puis avait même parlé de payer 700 millions pour l'hôpital.

420 Alors comme contribuable, j'ai été fort étonné qu'on fasse un cadeau de 700 millions en promettant même une subvention pour que McGill puisse analyser la transformation de l'hôpital en pavillons universitaires. Ça fait un joli cadeau à l'université la plus riche au Canada ou une des plus riches et comme contribuable, je pense que je, ça... c'est renversant.

425 La même chose est survenue lorsque le gouvernement du Québec a annoncé qu'il allait vendre la maison Chevalier, quoiqu'il la vendait au moins, mais il la vendait à une fraction de son prix.

430 McGill, on n'a pas tenté de fixer un prix parce que personne le sait, c'est un immeuble patrimonial tellement vieux que c'est difficile, surtout l'emplacement, mais le mouvement de protestation de la part des historiens, les défenseurs du patrimoine, a été très fort pour la maison Chevalier.

435 Dans le cas de McGill, il y en a eu moins, mais les gens tiennent surtout à ce que le gouvernement garde la propriété. Ça été répété par de multiples groupes qui ont signé une pétition, les 50 groupes qui ont signé pour que le gouvernement demeure propriétaire du fond de terre et des immeubles.

440 Il n'y a rien qui empêche McGill d'avoir des locaux, d'en louer même. Le gouvernement peut en louer comme il en loue ailleurs. Et McGill a les moyens de payer des loyers, ils payent pour plein d'immeubles autour. Ça peut, en tout cas, ça peut s'arranger quelque chose de façon civilisée.

445 Le gouvernement actuel, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, je ne sache pas qu'il ait le mandat de vendre les biens publics, il est le fiduciaire des biens patrimoniaux, il n'est pas le propriétaire qui s'en débarrasse comme il veut. Il est le fiduciaire et nous, à titre de contribuable, on peut exiger des comptes.

450 Donc, pour certains même, c'est un abus de pouvoir que le gouvernement décide un beau jour de faire des cadeaux. Que trois ministres annoncent qu'on fait un cadeau de 700 millions ou un milliard parce qu'après ça, il y a une subvention de 400 millions, ça fait un peu plus d'un milliard. C'est beaucoup. C'est beaucoup comme cadeau. Comme contribuable, là, je trouve qu'on peut douter de la priorité de ça.

455 Ce qui a été annoncé par le gouvernement donc c'est plus grave encore de donner ça que la maison Chevalier à Québec, même si on l'a vendue pour deux millions.

Le fait d'avoir la propriété, que le gouvernement demeure propriétaire du terrain aussi c'est que ça maintient le contrôle de ce que va faire McGill avec le terrain, avec les immeubles.

460 McGill est en train de transformer l'immeuble pour en faire un pavillon universitaire, ça peut aller, mais ça ne veut pas nécessairement dire qu'il va construire à côté. Mais dans le moment, la façon dont le projet de loi spéciale qui a été présenté au Parlement à Québec pour le transfert des propriétés, dit que McGill aurait le pouvoir de faire des hébergements pour les étudiants. Ça veut dire construire des immeubles maintenant nouveaux sur l'emplacement qu'on croyait être destiné au parc.

465 Parce qu'une partie de la ville de Montréal a déjà dit qu'elle voulait transformer le stationnement en parc, le gouvernement du Québec a l'air d'être d'accord avec ça et qu'on fasse maintenant derrière l'hôpital, qu'on fasse des logements étudiants, je trouve ça assez contradictoire et c'est le contraire du, on agrandit pas le parc à ce moment-là on continue à meubler des meubles.

470 C'est le contraire de l'objectif qu'on voulait parce qu'il ne s'en fait plus des montagnes. Donc, si on fait d'autres montagnes là-dessus, là, si on fait d'autres immeubles là-dessus, on prive les citoyens de Montréal d'une partie du parc.

475 En résumé donc, c'est l'objectif de ma présence puis je trouve inadmissible qu'on aliène le bien public pour une institution privée. McGill est quand même une institution privée, ce n'est pas le gouvernement, et s'ils deviennent propriétaire du terrain, ils pourraient en faire ce qu'ils voudraient, ce que je ne crois pas utile comme contribuable et aussi comme... Comme contribuable et comme amateur du parc puis comme – je pense que – les millions d'autres montréalais qui profitent du parc.

480 Alors les citoyens méritent mieux que ça, je trouve que le gouvernement du Québec devrait négocier mieux que ça. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

490 Alors, merci de votre présentation, Monsieur Paquin. Monsieur Sirois, est-ce que vous souhaiteriez ajouter quelque chose?

M. ANDRÉ SIROIS :

495 Simplement pour appuyer entièrement ce que dit monsieur Paquin qui a beaucoup de mérite parce qu'il y a déjà assez longtemps qu'il travaille férocement à ce dossier-là. Et je vais faire une présentation la semaine prochaine pour compléter certains aspects.

LA PRÉSIDENTE :

500 Alors merci beaucoup. On vous reverra donc la semaine prochaine. Peut-être une première...

M. ANDRÉ SIROIS :

505 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

510 ... Merci, Monsieur Sirois. Une première question, Monsieur Paquin, je comprends que vous vous objectiez au projet de l'Université McGill. Qu'est-ce que... Bon, il demeure qu'il y a des bâtiments qui sont là, qui sont déjà inoccupés depuis un certain temps et qu'on veut, je pense, collectivement conserver. Qu'est-ce que vous verriez comme occupation de ces bâtiments-là?

M. GILLES PAQUIN :

515 Je ne suis pas contre le fait que McGill occupe des locaux. Je dis que même, pas la (inaudible), la rectrice, en tout cas l'équivalent de la rectrice, la principale. McGill on l'appelle la principale. La principale madame Fortier a écrit une lettre qui a été publiée dans les journaux l'été
520 dernier, au printemps dernier pour dire qu'elle souhaitait, elle, que ça devienne, qu'on pourrait faire une institution multi universitaire de recherche. Mais là maintenant c'est devenu strictement le projet de McGill.

525 Pourtant, il y a un rapport qui avait été demandé par le gouvernement, commandé à un groupe d'experts. Je ne me souviens pas des noms de tous les experts, là, dont il y avait monsieur Corbeil qui était autrefois le directeur, pas le... le recteur, pardon, de l'UQAM et...

LA PRÉSIDENTE :

530 ... Monsieur Corbeau, oui. Un rapport de 2014.

M. GILLES PAQUIN :

535 ... monsieur Corbeil, ils étaient trois, en tout cas. Ils ont produit deux rapports puis le dernier en 2014 qui proposait lui aussi un centre d'excellence multi universitaire. Et là je vois que plutôt que d'avoir une collaboration des autres universités, donc par exemple l'UQAM ou les chercheurs de l'Université de Montréal, puis en même temps ajouter un peu de français sur la montagne, il en manque pas mal. Bien là c'est oublié ça, c'est devenu maintenant strictement le projet de McGill.

540 Alors, si c'est juste le projet de McGill, je ne vois pas pourquoi encore on leur donnerait tout l'édifice. Ils peuvent en louer une partie, ils ont les moyens de louer, puis le gouvernement, je pense, peut se permettre de donner ça à la SQI, que la SQI l'entretienne l'immeuble. Ce n'est pas un problème de le rentabiliser.

545 Dans un cas semblable, il y a eu l'hôpital, le plus vieil hôpital de Paris, Notre-Dame de Paris, a été, il y a eu des appels d'offres ; ce que le gouvernement n'a pas fait pour celui-ci. Et quand ils ont finalement trouvé un projet, qui était la recherche de médicaments, ils ont loué une partie à une entreprise. Les deux tiers de l'hôpital demeurent un hôpital, mais avec l'argent de location, ils restaurent les deux tiers puis ensuite dans 50 ans ça va redevenir totalement un hôpital.

550

555 Dans ce cas-ci, les ministres du gouvernement ont dit qu'il n'y avait pas eu de proposition. Ils n'en n'ont pas demandé de proposition, ils ont offert à personne, ils n'ont pas lancé un appel d'offres aux universités dire « qu'est-ce que vous feriez vous de l'université avec un projet multi universitaire de recherche. » Ça n'a jamais été soulevé cette question-là, après ça, par les trois ministres. On a demandé à madame McCann la ministre actuelle des institutions supérieures, elle

a dit que : « on n'a pas eu d'autres projets. » Bien il n'y en a pas eu d'autres parce qu'on ne l'a pas demandé.

560 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Juste une petite précision, le projet de McGill n'occuperait pas tout les bâtiments qui sont libérés en ce moment par le CUSM, mais uniquement 15 % du site, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

565

M. GILLES PAQUIN :

Non, mais l'édifice principal, c'est ça?

570 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, en gros il y a plusieurs pavillons dont le Pavillon des Femmes, le Pavillon Ross, le Pavillon Hersey ne seraient pas occupés du tout par McGill. Alors ce qu'il reste, donc il reste des emplacements pour d'autres types de projets. Peut-être des questions de mes collègues, David Hanna?

575

LE COMMISSAIRE HANNA :

Bien si je comprends bien, ce projet de McGill qui est quand même fait de concert avec le Ministère de l'Enseignement supérieur – c'est quand même une instance privée publique, McGill, donc elle est assujettie aux règles du ministère, bien sûr.

580

Et donc c'est une collaboration entre les deux, propose un grand centre de recherche en développement durable et d'éducation en recherche durable. Et ce faisant donc ils se responsabilisent de la restauration des bâtiments, des changements pour profiter des plates-formes et tout.

585

Est-ce que, si j'ai bien compris, vous ne seriez pas contre le projet en tant que tel, mais c'est la formule de cession de propriété qui vous dérange?

590

M. GILLES PAQUIN :

595 ... je ne suis pas contre le projet, (inaudible) il n'y a pas de raison qu'on donne les
immeubles ou cet immeuble à l'Université. Je dis que c'est un patrimoine de l'État, des citoyens, il
n'y a pas de raison que ça devienne un patrimoine privé de McGill. Et c'est dans ce sens-là que
j'ai des réserves sur la méthode.

600 Qu'ils en fassent un centre de recherche, je suis parfaitement d'accord. Mais comme j'ai
dit, je trouvais excellente la suggestion de madame Fortier que ça devienne multi universitaire. Là,
c'était beau ça dans les journaux, mais maintenant c'est oublié.

605 C'était beau aussi dans le rapport des experts, mais c'est oublié également. Puis vous
dites ce n'est pas de concert avec le ministère. Le ministère a dit : « vous pouvez le faire », mais
le ministère ne participe pas à ça, ce n'est pas une université créée par le Ministère de
l'Enseignement supérieur. Ça reste un projet de McGill.

LA PRÉSIDENTE :

610 Si vous me permettez, entre autres, un des motifs qui a amené le ministère à autoriser le
développement de ce projet-là c'est que l'Université manque d'espace en fonction du nombre
d'étudiants qui le fréquente. Alors ils sont à l'étroit en ce moment, et le ministère a autorisé cette
occupation-là plus les budgets qui vont suivre.

615 Alors l'Université McGill reçoit un financement du Ministère de l'Éducation ou de
l'Enseignement supérieur, là, au même titre que les autres universités du Québec.

M. GILLES PAQUIN :

620 Oui, oui, mais écoutez...

LA PRÉSIDENTE :

625 Il n'est pas financé.

M. GILLES PAQUIN :

630 Ça reste quand même, je ne sais pas. Il y a eu une étude qui a été publiée au printemps
justement, un livre de monsieur Lacroix qui est un chercheur qui a fait l'analyse des revenus des
universités, ça vous l'avez sans doute vu.

LA PRÉSIDENTE :

635 Oui

M. GILLES PAQUIN :

640 Je pense que ça établit pas mal la situation des universités puis McGill est dans une
situation à part, parce qu'elle est plus subventionnée que les autres, vous le savez. C'est
documenté.

LA PRÉSIDENTE :

645 Écoutez, je pense que ce n'est pas le propos de la commission de discuter du
financement, là.

M. GILLES PAQUIN :

650 Non, mais quand vous dites McGill est à l'étroit sur la montagne, ça n'empêche pas de
louer des locaux autour, ce qu'elle fait amplement.

LA PRÉSIDENTE :

655 Oui.

M. GILLES PAQUIN :

660 Ce ne serait pas nouveau qu'elle loue des locaux aussi. Je ne veux pas l'empêcher de
louer des locaux, je ne fais pas campagne contre son projet de centre de recherche, au contraire.

S'il y en a un pour lequel on est bien d'accord, c'est bien sur l'environnement. Alors, je pense qu'on est tous d'accord, presque unanimes, là.

665 Chaque jour que la COP 26 parle on devient plus unanime. Mais là maintenant... Donc, celui-là, c'est sûr qu'on est d'accords. C'est la méthode de dire qu'on donne 700 millions pour un projet d'une université qui devait être multi universitaire qui ne l'est plus, à ce moment-là on se prive de talents, je trouve qu'on se prive de talents pour favoriser une seule université.

LA PRÉSIDENTE :

670 O.K. Alors est-ce que Radouan...

M. ANDRÉ SIROIS :

675 Madame la présidente?

LA PRÉSIDENTE :

680 Oui, Monsieur Sirois, allez-y.

M. ANDRÉ SIROIS :

685 Merci, Madame. Je voudrais juste souligner une petite chose qui amènerait peut-être au débat, c'est qu'on nous a contraints à discuter de diverses choses qui ne sont pas identifiées clairement et qui ne sont pas compatibles.

Je pense qu'on aurait tout intérêt à déterminer d'abord qui est propriétaire de ces terrains-là et ça n'est pas fait clairement.

690 D'autre part, est-ce que McGill est déjà devenue propriétaire de ces terrains-là? Sinon, comment ça se fait que McGill agit en ce moment comme intervenant principal comme si McGill était déjà propriétaire?

695 Moi, je suis de ceux, comme monsieur Paquin, qui sont absolument contre l'idée de donner ces terrains-là à McGill. Ça ne se fait pas. Les administrations publiques ne se défont pas

de domaines publics de cette façon-là, jamais. Ça ne se fait pas et tout à coup, subitement on le fait pour plus d'un milliard de dollars. Ça n'a aucun sens et il faut s'opposer à ça.

700 Maintenant à côté de ça, il y a les besoins et les projets de McGill. Mais on n'est pas soumis aux besoins et aux projets de McGill. McGill est une entreprise privée, ce n'est pas, McGill n'est pas partie du gouvernement du Québec, c'est une entreprise privée qui doit régler ses problèmes d'entreprise privée.

705 Elle est largement financée par le gouvernement du Québec, mais elle a son projet à part et en ce moment, on discute de tout ça en même temps.

Il faut déterminer ce qu'on fait d'abord de la propriété du Royal Vic, et encore une fois, je suis opposée à ce qu'on le privatise et qu'on le donne à McGill.

710 Et d'un autre côté, ensuite on examine ce qu'on doit faire avec ça. Ce qui n'empêche pas le projet de McGill, je tiens à le préciser, je n'ai rien contre McGill, je ne suis pas opposée au projet de McGill, je suis opposée à l'idée de tout donner à McGill. Ça, ça n'a aucun sens. C'est scandaleux. C'est un scandale public cette affaire-là, ce don déguisé où tout est un peu de travers, rien n'est clair, l'information n'est pas claire. Il y a quelque chose de malsain là-dedans et
715 il y a quelque chose qui tient de la fraude.

LA PRÉSIDENTE :

720 Je vous comprends, je vous entends, Monsieur Sirois. Peut-être qu'il y a des choses à préciser. C'est que ce sur quoi porte la consultation en ce moment, c'est sur un plan directeur de développement et d'aménagement du site, de l'ensemble du site du Royal Victoria, et en plus, un projet précis qui est celui du Nouveau Vic de l'Université McGill qui est un centre de recherche et d'enseignement sur le développement durable. En ce moment, le site appartient au CUSM. Je ne
725 sais pas si c'est clair pour vous?

M. ANDRÉ SIROIS :

730 Oui, oui je comprends bien ça. Mais ça c'est le gouvernement du Québec. C'est du domaine public du Québec, ça fait partie du patrimoine du Québec, c'est public.

LA PRÉSIDENTE :

735

Oui et c'est ce pourquoi la Société québécoise des infrastructures est chargée, est le maître d'œuvre pour le moment quant au plan de développement pour le futur de ce site-là. Et en ce moment...

M. ANDRÉ SIROIS :

740

... oui, mais encore une fois, ce plan de développement ne correspond pas à ce qui se fait traditionnellement dans tous les pays occidentaux, on ne privatise pas du domaine public, jamais.

745

Et tout à coup, subitement ici, on doit faire ça pour McGill. Je ne comprends pas pourquoi. McGill était déjà prêt à acheter ces terrains-là, on n'aurait pas dû lui vendre, on aurait dû – et encore moins lui donner – on aurait dû faire un bail emphytéotique et je n'ai pas d'objection contre McGill, mon objection est au principe sacré de domaine public. Et ça c'est un scandale qu'on donne ça à McGill sans consultation et sans l'accord de qui que ce soit.

LA PRÉSIDENTE :

750

Oui, alors la transaction à laquelle vous réferez n'est pas faite en ce moment et c'est entre autres un des motifs pour laquelle on fait une consultation et on vous écoute à ce propos-là.

M. ANDRÉ SIROIS :

755

On va parler bien clairement, l'impression que ça me donne c'est qu'on nous met le bras dans le tordeur pour cette affaire-là. Je pense que c'est assez clair que c'est comme ça qu'on procède maintenant. On a tout enligné et on nous met le bras dans le tordeur. Il faut faire la discussion fondamentale sur la propriété de ce terrain-là d'abord.

760

LA PRÉSIDENTE :

Comme je disais, les représentants de la Société québécoise des infrastructures et de l'Université McGill pourront faire des rectifications à la fin de cette soirée-ci, mais ce que la commission fait en ce moment c'est d'entendre les citoyens et les organismes qui les réunissent

765 et les représentent sur un projet de développement, un plan directeur pour ce site-là et un projet qui pourrait prendre place sur le site qui est le projet du Nouveau Vic.

M. GILLES PAQUIN :

770 C'est pour ça que je vous ai rappelé tout à fait au début quand j'ai parlé des trois ministres du gouvernement Couillard qui ont annoncé ça un mois ou deux avant les élections, il n'y a pas eu de discussion avant.

775 Il y avait eu du lobbying de McGill c'est sûr, mais il n'y avait pas eu de discussion publique ni de discussion à l'Assemblée nationale ni en commission parlementaire. Les trois ministres sont arrivés, ont annoncé ça comme une chose, c'est fait. Voilà, on leur donne. C'est ça qu'ils ont dit. Ils ne se sont pas assis pour discuter avec les autres parlementaires, ils ont dit « on donne l'hôpital », et puis ensuite...

780 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, Monsieur Paquin, ce que je propose c'est peut-être qu'on vous pose d'autres questions. J'entends vos propos et vos doléances, je ne suis pas en mesure de, parce que je n'ai pas une connaissance fine de toute l'historique qui a mené au projet actuel. Mais on vous entend 785 là-dessus et je laisserai la parole à la fin aux représentants de la Société québécoise des infrastructures et de l'Université McGill pour clarifier cette information-là.

M. ANDRÉ SIROIS :

790 Excusez-moi, Madame. Mais à quel titre est-ce que McGill interviendrait là-dedans? McGill n'est pas propriétaire de ce terrain-là.

LA PRÉSIDENTE :

795 Non, Monsieur Sirois, il n'est pas propriétaire du terrain, mais à même le plan directeur présenté par la Société québécoise des infrastructures, ils ont un projet qui occupe un pourcentage du terrain, un pourcentage du terrain et c'est présenté en consultation en même temps que le plan directeur, ce plan spécifique, pour une partie du site.

800 **M. ANDRÉ SIROIS :**

Mais il pourrait y avoir d'autres projets...

805 **LA PRÉSIDENTE :**

... Oui, oui.

M. ANDRÉ SIROIS :

810 ... si on avait fait un appel?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

815

M. ANDRÉ SIROIS :

Il n'y a pas eu d'appel de projet, et McGill a reçu un traitement privilégié tout le long de cette histoire-là sans aucune explication publique.

820

LA PRÉSIDENTE :

Bon, alors je vous entends là-dessus puis la commission va en prendre note, elle va prendre note de vos propos.

825

M. ANDRÉ SIROIS :

Merci, Madame.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci. Est-ce que Radouan il y aurait une question?

835 **LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

Pas de question particulière, j'entends vos arguments, merci.

840 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. David?

LE COMMISSAIRE HANNA :

845 Ça serait juste pour peut-être recommander, Messieurs, de faire des comparables avec les trois autres universités montréalaises pour voir comment leur terrain, leur propriété ont été acquises à travers le temps aussi.

850 Ça serait intéressant de découvrir ce cheminement qui je crois est très complexe tant à l'UdeM que l'UQAM que Concordia. Donc il y a toutes sortes de façons de faire monter un campus avec de l'aide gouvernementale, les façons varient de campus en campus, mais il y a quand même un processus de synergie gouvernement et université qui s'annonce de façon différente, selon le cas. Ça serait intéressant de faire des recherches de côté-là.

855 **M. GILLES PAQUIN :**

Vous proposez de faire une recherche sur la naissance de l'Université de Montréal et de l'UQAM et de Concordia, on s'éloigne pas mal de notre sujet.

860 **LE COMMISSAIRE HANNA :**

Bien c'est des comparables, c'est tout.

865 **M. GILLES PAQUIN :**

Oui, oui je sais, mais ce n'est pas à moi de faire ça. La commission parlementaire pourrait faire des choses comme ça. Il y a eu des rapports d'experts qui ont été remis.

870 **LE COMMISSAIRE HANNA :**

O.K., juste si ça vous intéresse, c'est tout. Je proposais ça comme...

875 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors on va mettre fin à cette présentation. Alors, Messieurs, c'est un sujet qui soulève beaucoup d'intérêt et qui est polémique à ce que je vois. Alors, merci beaucoup Monsieur Paquin, merci Monsieur Sirois. Ce que je comprends c'est qu'on vous revoit la semaine prochaine?

880 **M. ANDRÉ SIROIS :**

Oui, merci Madame.

885

M. MICHEL LACROIX

LA PRÉSIDENTE :

890 Alors à bientôt. Merci et bonne soirée. Alors notre prochain intervenant est monsieur Michel Lacroix.

M. MICHEL LACROIX :

895 Me voilà, vous m'entendez?

LA PRÉSIDENTE :

900 Oui, Monsieur Lacroix, on vous entend, mais on ne vous pas voit pas. Voilà, on vous voit. Merci beaucoup. Alors allez-y.

M. MICHEL LACROIX :

D'accord, parfait. Alors, la proposition que je vais vous faire est celle d'une cité universitaire à vocation culturelle et sociale.